

Association des propriétaires du lac Long de Saint-Élie-de-Caxton

APLL

CP 1058, Saint-Élie-de-Caxton (Québec), G0X 2N0

Courriel : info@laclong.org

Site Web : www.laclong.org



Extraits du journal de monsieur Elzéar Roy 1949-1955

Informations concernant le barrage entre le Petit et le Grand lac Long

Micheline Raïche-Roy était la femme de Maxime, fils d'Elzéar Roy. Elle a habité au 5350, route des Lacs, et a quitté en 2009 pour s'installer à Trois-Rivières où elle est décédée le 2 février 2018. Sa famille est propriétaire au lac Long depuis 1949.

En 2017, suite à une demande d'informations de l'Association **concernant le barrage entre le Petit et le Grand lac Long**, elle nous a fait parvenir par courriel des extraits numérisés du journal de son beau-père, Elzéar Roy, avec le message suivant :

« Bonjour,

Je t'envoie les premières pages de l'histoire du chalet Roy, il y en a 14 de 1940 à 1955. Par la suite, visiteurs, parenté, proprio écrivaient. Toute une saga jusqu'en 2009.

J'ai tout numérisé, fait imprimer pour la famille chez Modoc, en ajoutant des dizaines de photos, cadeaux. Je peux tout t'envoyer et tu jugeras si c'est intéressant. Si oui, à garder dans les archives ou j'en ferai un résumé.

Elzéar a dû dicter à sa secrétaire qui était presque une fille adoptive, les enfants la considéraient comme une tante ou sœur ainée.

À suivre ??? »

Il n'y a pas eu de suite à ce message, madame Raïche-Roy étant décédée. Heureusement, l'Association a les premières pages de l'histoire du chalet Roy, extraits du journal de monsieur Elzéar Roy.

Ces extraits du journal d'Elzéar Roy intitulé *Chalet « Aux quatre vents »* sont les seuls documents que l'Association a pu retracer où il est question du **barrage entre le Petit et le Grand lac Long** :

« L'écluse entre le petit et le grand lac ayant été fermée tout l'hiver, il est arrivé que le niveau du lac a accusé une élévation d'environ cinq pieds causant un peu partout des dégâts assez importants. » (Voir page 8)

Chalet « Aux quatre vents » 1949 à 1955

Elzéar Roy a acheté d'Arthur Bergeron un terrain au lac Long le 20 juin 1949. Ce terrain situé sur le chemin public du temps était escarpé et à 45 pieds au-dessus du niveau de l'eau. Comme il n'y avait aucun endroit propice à la construction d'un chalet, il a fallu **aménager** le terrain.

Principaux éléments mentionnés dans le journal de M. Roy intitulé *Chalet « Aux quatre vents »* :

- 1950 : construction du chalet du 7 août au 9 septembre par Raymond Lessard, pages 5-6
- 1951 : aménagement du terrain pour empêcher l'érosion et empierrement du talus pour le protéger des vagues, page 7
- 1952 : aucun travail à cause d'un problème de santé, page 8
- 1953 : **l'écluse (barrage entre le Petit et le Grand lac Long)**, page 8
 - « L'écluse entre le petit et le grand lac ayant été fermée tout l'hiver, il est arrivé que le niveau du lac a accusé **une élévation d'environ cinq pieds** causant un peu partout des dégâts assez importants. Chez nous, les deux quais étaient levés et renversés, et l'érosion pratiquée par les vagues dans le talus pas encore raffermi m'a forcé à reprendre le travail plus tôt que je l'aurais voulu. »
 - Dans les échanges avec d'autres propriétaires du temps, il a été mentionné que le niveau de l'eau pouvait augmenter **jusqu'à dix pieds selon les années**. Les résidents décidaient parfois, exaspérés par les dommages et inconvéniens causés, d'aller enlever des madriers à la digue pour faire baisser le niveau du Grand lac Long sans la permission du Club Winchester.
 - À cette époque on faisait la « drave » du bois du lac Long par le lac Perchaude vers la rivière Yamachiche afin d'acheminer ce bois flottant vers le moulin Beauchemin au village. Le barrage entre le Petit et le Grand lac Long servait à réguler le niveau de l'eau à cet effet. (Voir pages 14 et 15)
- 1953 : reconstruction du quai par le gardien du club Winchester, page 9
 - « Après que le niveau de l'eau a été baissé, j'ai commencé la démolition des deux quais pour n'en construire qu'un seul pour cette année. L'entreprise s'étant révélée trop forte pour mes capacités, j'ai dû confier - pour une cinquantaine de dollars - le travail à M. Croteau, alors gardien du club Winchester avec garantie de le reconstruire à ses frais si le quai était de nouveau renversé lors du prochain hiver. »
- 1954 : construction du mur de pierre, page 10
- 1955 : achat d'un « Yatch » Boréal d'une valeur de 1 700 \$, page 12
 - Les moteurs à essence ont été permis au lac Long jusqu'en 1982.
 - Les associations du Grand lac Long et du Petit lac Long ont été deux associations distinctes jusqu'en 2004. Chacune de leur côté, elles ont adopté un **règlement d'association** en 1977 pour défendre l'utilisation des moteurs à essence sur le lac Long. Afin de donner plus de poids à leur règlement, après un travail acharné pour obtenir le consensus des propriétaires du lac Long, les associations du Grand lac Long et du Petit lac Long ont toutes deux fait adopter par la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton un **règlement municipal** interdisant les moteurs à essence, règlement adopté et en vigueur depuis le 16 mars 1981 [interdisant les moteurs à essence à compter du 26 juin 1982](#).

Les travaux relatés dans ce journal reflètent les pratiques du temps : aménagement sans respect de la topographie et du caractère naturel des lieux, création de talus enrochés plutôt que d'une bande riveraine, création de jardins avec des plantes autres que les plantes indigènes adaptées au milieu riverain, utilisation d'engrais chimiques, etc. Tout cela fait avec **la fierté d'aménager un petit coin de paradis** au bord du lac : « Il restait encore beaucoup à faire pour réaliser l'image conçue dans mon idéal pour ce petit coin de terre. » (Voir page 9)

Extraits du journal journal de monsieur Elzéar Roy
1949-1955

Historique

Chalet "Aux Quatre Vents"

St-Elie de Caxton

Propriétaire:

Elzéar Roy.

- 1949 -

Terrain

Le terrain, du chemin public au bord du lac et d'une largeur de 135 pieds au chemin et de 90 pieds au bord de l'eau, fut acheté de M. Arthur Bergeron en date du 20 juin 1949.

Il était très accidenté et présentait une butte d'une élévation d'environ 45 pieds au-dessus du niveau de l'eau, et la partie faisant face au lac était très escarpée. Il n'y avait aucun endroit propice à la construction d'un chalet et, comme ce terrain avait été acquis dans ce but, il a fallu - avant de construire - faire usage d'un tracteur-déblayeur (bull-dozer) pour faire de l'aplanissement.

Défrichement

Croyant qu'il était nécessaire de défricher avant les opérations du tracteur-déblayeur, et aussi dans le but de se faire une bonne provision de bois de chauffage, avec l'aide de Simon, Yves et deux de leurs amis, nous avons commencé la coupe du bois vers la fin d'octobre. Nous avons pris soin d'empiler le bois aux endroits où nous croyions qu'il ne serait pas nuisible à l'opérateur du tracteur mais, après deux heures de travail avec une très puissante machine et à notre grand désappointement, tout le fruit de notre labeur fut enseveli à dix pieds sous terre.

La première plate-forme dans la côte pour l'érection du chalet fut opérée le 8 novembre 1949.

- 1950 -

Premier voyage

C'est par un beau dimanche du début de mai que nous nous embarquâmes, Yves, Réal Coutu, Maria et moi-même, à bord d'une puissante voiture Ford flambante neuve, pour aller faire l'inspection des travaux exécutés l'automne précédent et aussi prendre des mesures en vue de la construction projetée.

Comme j'étais au volant d'une supposée très puissante voiture et que le terrain semblait assez solide, je me risquai de descendre la côte, qui était à ce moment à l'endroit où se trouve aujourd'hui le jardin et le garage de toile. Rendus en bas, sans difficultés, nous avons inspecté, mesuré, orienté, etc., etc., mais une fois prêts pour le retour, la puissante Ford n'a jamais voulu remonter la côte. Lui ayant trop demandé, la transmission s'est fracassée. La voiture est restée là jusqu'au lendemain, alors qu'une ambulance dirigée par Simon est venue la chercher.

Nous avons marché jusqu'à l'Auberge du lac Gareau et, par chance, avons rencontré un bon samaritain qui nous a ramenés dans une vieille bagnole jusqu'à Shawinigan et de là, nous avons pris l'autobus jusqu'à Trois-Rivières.

Achat de bois

J'ai commencé à acheter du bois de construction le 29 juillet et, le 31 du même mois, je contractais avec M. Raymond Lessard pour la construction du chalet.

Construction du chalet

Les travaux de construction proprement dit ont commencé le lundi, 7 août 1950, pour se terminer le 9 septembre de la même année.

Il restait la finition, la peinture, les armoires, etc., qui ont été exécutés par la suite, au fur et à mesure.

Le chalet fut habité périodiquement à partir des derniers jours d'août jusqu'aux premières neiges.

Ouverture de l'entrée actuelle

L'ouverture de l'entrée actuelle fut effectuée avec le déblaiement du terrain du même côté, au début de novembre.

Le programme d'action tracé au cours de l'hiver 1950-51 pour l'année en cours était encore plus considérable que celui de l'année précédente parce qu'il fallait déblayer, aplanir, consolider les pentes laissées à nu par le tracteur-déblayeur, de manière à arrêter l'érosion qui menaçait de partout, refaire au plus tôt le sol arable, reboiser les parties bouleversées, préparer un jardin, faire un peu d'embellissement, construire des quais, empierrer le talus que les vagues menaçaient d'érosion au bord de l'eau, finir le chalet, construire un garage, etc., etc.

Mais quand on aime la nature, que l'on possède bien à soi une petite langue de terre dans un endroit privilégié et qu'on veut en faire profiter les siens, c'est un plaisir à nul autre comparable que de travailler de toutes ses forces à consolider, cultiver et embellir un tel petit patelin.

J'ai donc, au cours de cette année, consacré à peu près toutes mes heures disponibles à la réalisation de mon idéal.

Jardin

Le premier travail accompli au printemps fut la préparation du jardin. Ce n'était pas un problème facile, quand on songe qu'il n'y avait que cailloux, sable et gravier. Il m'a donc fallu importer du terreau que je n'ai pu obtenir ailleurs qu'à Trois-Rivières et comme il fallait faire vite pour en profiter un peu au cours de l'été, j'ai tout

- 1953 -

Ayant subi une opération assez grave (nephrectomie), à la fin de décembre 1952, je n'étais pas très vigoureux pour entreprendre des travaux d'entrevue dès le printemps. Cependant, je n'ai pas été capable de rester tranquille en face de la somme de travaux qu'il restait à accomplir.

Quais

L'écluse entre le petit et le grand lac ayant été laissée fermée tout l'hiver, il est arrivé que le niveau du lac a accusé une élévation d'environ cinq pieds, causant un peu partout des dégâts assez importants. Chez nous, les deux quais étaient levés et renversés, et l'érosion pratiquée par les vagues dans le talus pas encore raffermi m'a forcé à reprendre le travail plus tôt que je l'aurais voulu.

Plantations

En attendant que l'eau baisse pour effectuer les réparations qui s'imposaient, j'ai commencé à faire de la plantation d'arbres pour continuer le travail commencé l'année précédente. Pour essayer mes forces, je me suis attaqué à l'extraction d'un petit pin blanc d'environ cinq pieds de hauteur. Je me suis vite rendu compte que mes forces étaient amoindries beaucoup plus que je le pensais, car j'ai failli y laisser ma carcasse au pied de l'arbre avant d'en avoir terminé l'extraction. Avec le temps, j'en suis venu à bout, mais non sans avoir regretté mon entreprise prématurée.

- 139 -

Petit à petit, mes forces sont revenues et graduellement, je me suis mis à l'ouvrage, car il restait encore beaucoup à faire pour réaliser l'image conçue dans mon idéal pour ce petit coin de terre.

Reconstruction d'un quai

Après que le niveau de l'eau a été baissé, j'ai commencé la démolition des deux quais pour n'en construire qu'un seul pour cette année.

L'entreprise s'étant révélée trop forte pour mes capacités, j'ai dû confier - pour une cinquantaine de dollars - le travail à M. Croteau, alors gardien du Club Winchester, avec garantie de le reconstruire à ses frais si le quai était de nouveau renversé au cours du prochain hiver.

Au cours de l'été et de l'automne, j'ai consacré mes loisirs à la réparation des dommages causés par l'érosion, au bord de l'eau, et ensuite à la confection de murs en cailloux pour délimiter mon terrain et empêcher l'érosion dont les parties abruptes étaient continuellement menacées.

- 1954 -

Quoique pas Samson, je suis tout de même en meilleure condition physique pour entreprendre mon programme d'action pour l'année.

Plantations

Comme le printemps est la saison idéale pour faire des plantations, cette année, je plante des pommiers. Ce n'est certes pas un terrain idéal pour la production fruitière, mais avec l'apport de matière organique, des engrais chimiques, de l'eau et des soins particuliers, il est possible de faire pousser à peu près tout ce que l'on désire.

Murs de pierres

Il m'en restait deux à construire: celui du côté nord et celui du côté nord-est, c'est à dire celui du côté de chez Grenier. Comme il me fallait ménager mes petites forces, j'ai eu recours à l'aide de M. Lambert et d'Yves pour compléter ces murs.

Il reste encore beaucoup à faire pour atteindre l'idéal rêvé, mais Dieu me prêtant vie, j'y arriverai. Je voudrais que ça aille plus vite, mais suis limité par mes capacités physiques, le temps et l'argent disponibles à cet effet. Je comptais sur la collaboration de tous les membres de ma famille dans l'édification de ce petit domaine, mais je me suis trompé sur ce point. Chacun aime bien à jouir des bienfaits de ce magnifique endroit, mais, sauf Yves, aucun n'a le goût ni ne prend l'initiative de faire quoi que ce soit pour l'entretien, l'amélioration et le perfectionnement de ce petit patelin.

Mon enthousiasme ainsi que le goût de continuer à améliorer, embellir, etc., me viennent de trois sources: la première est mon grand amour pour la forêt et tout ce qu'elle contient, deuxièmement mon grand amour pour les beaux paysages et la belle nature, et troisièmement l'appréciation qu'en font tous ceux qui visitent ce magnifique petit coin de terre, de même de ce qu'en dit ma femme à ceux qui ne l'ont jamais vu.

En continuant le programme conçu depuis plusieurs années, j'ai planté trois pommiers à variétés multiples, des framboisiers, des fleurs vivaces, amélioré mon jardin, continué mes travaux sylvicoles, planté 40 érables à sucre, etc.

En fait d'autres améliorations, j'ai fait construire un garage en grosse toile, acheté un moteur neuf, fait construire la petite galerie de la cuisine, etc., etc.

Quoiqu'ayant dépensé plus de temps à l'agréable flânage que les années précédentes, je suis tout de même satisfait de mes réalisations. Somme toute, encore une année d'activité écoulée et une somme d'améliorations assez notable apportée à l'organisation.

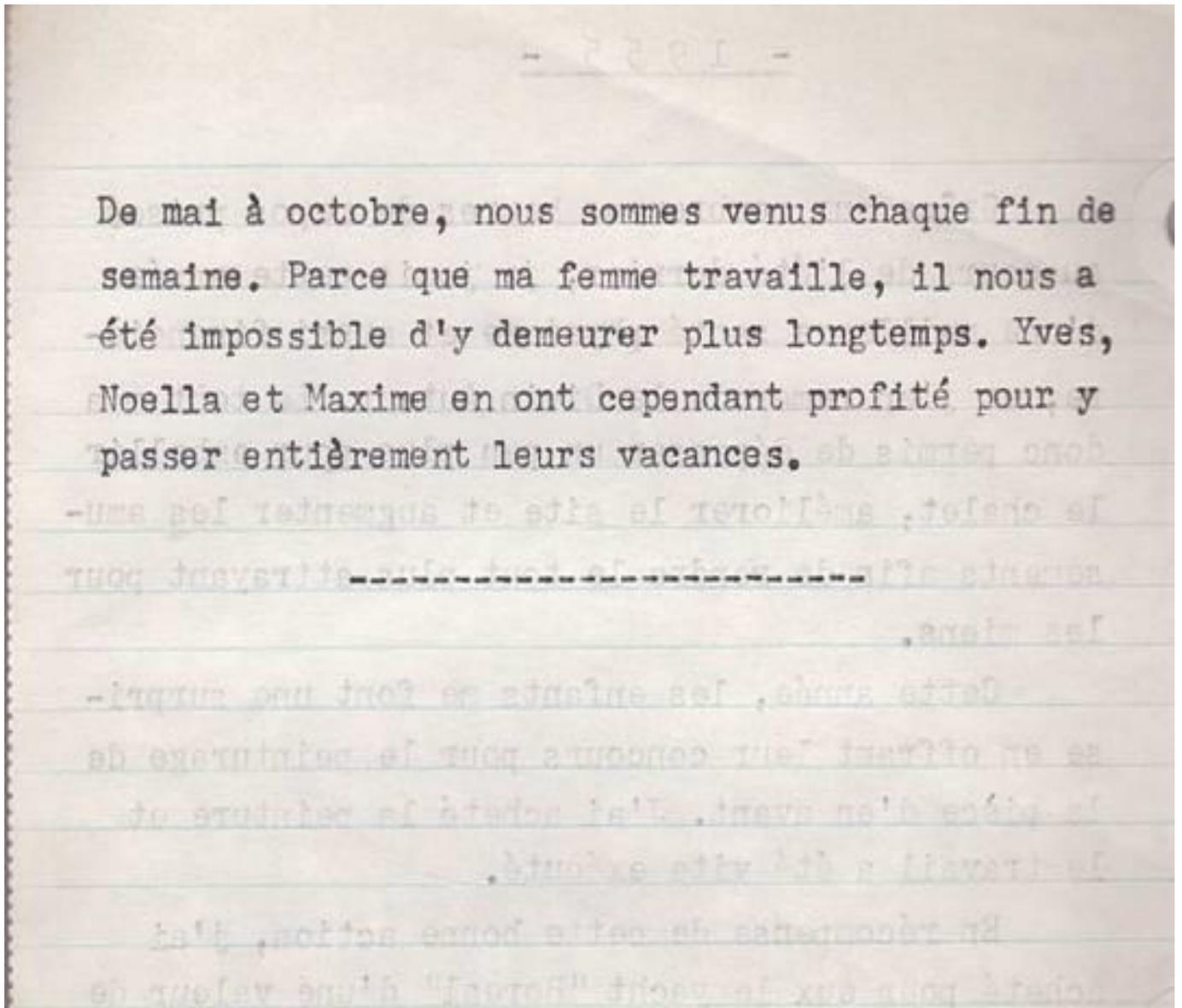
Grâce aux nombreuses heures de repos prises au cours de l'été dernier, je jouis cette année d'une meilleure santé physique et aussi financière, et j'en remercie le Divin Auteur. Le tout m'a donc permis de dépenser un peu plus pour embellir le chalet, améliorer le site et augmenter les amusements afin de rendre le tout plus attrayant pour les miens.

Cette année, les enfants me font une surprise en offrant leur concours pour le peinturage de la pièce d'en avant. J'ai acheté la peinture et le travail a été vite exécuté.

En récompense de cette bonne action, j'ai acheté pour eux le yacht "Boreal" d'une valeur de \$1,700.00, que j'ai eu l'avantage d'obtenir pour à peu près la moitié de ce montant. Si j'en juge par l'usage qu'ils en ont fait, je crois que mon geste a été apprécié.

Suivant toujours mon programme d'embellissement, j'ai commencé cette année à faire de la pelouse. J'ai aussi planté de nouvelles variétés de fleurs et me suis fait venir deux bonnes charges de terre argileuse pour corriger mon sol trop sablonneux. J'espère de meilleurs résultats dans mes cultures, avec ce genre de terre.

J'ai continué cet automne le nettoyage de mon petit boisé. C'est un travail long et assez pénible, mais avec de la patience et du temps, j'en viendrai à bout, car je veux en faire un boisé modèle.



Merci à madame Micheline Raïche-Roy de nous avoir aimablement fourni ces documents familiaux si riches de renseignements. Grâce à eux, nous pouvons nous représenter **la façon de penser du temps et la fierté avec laquelle ces gens aménageaient leur petit coin de terre au bord du lac** :

« Mon enthousiasme ainsi que le goût de continuer d'améliorer, d'embellir, etc. me viennent de trois sources : la première est mon grand amour de la forêt et tout ce qu'elle contient, deuxièmement mon grand amour pour les beaux paysages et la belle nature, et troisièmement l'appréciation qu'en font tous ceux qui visitent ce magnifique petit coin de terre, de même de ce qu'en dit ma femme à ceux qui ne l'ont jamais vu. » (Voir page 11)

« Grâce aux nombreuses heures de repos prises au cours de l'été dernier, je jouis cette année d'une meilleure santé physique et aussi financière, et j'en remercie le Divin Auteur. Le tout m'a donc permis de dépenser un peu plus pour embellir le chalet, améliorer le site et augmenter les amusements afin de rendre le tout plus attrayant pour les miens. » (Voir page 12)

La drave au lac Long

En Mauricie, il n'y a pas que sur la rivière Saint-Maurice qu'on pratiquait la « drave », à preuve cette photographie prise au lac Long, devant la maison Lavergne, l'« Office » où on préparait la paye des employés (probablement en face du 4920, route des Lacs).

Sur cette découpeure de journal, le port droit, le regard fier, ces draveurs armés de « cantouques » (tourne-billes) affichent un air sérieux. Cette photo a été utilisée par Gaétan Thériault, dans son livre *L'histoire de chez-nous*, page 241. (Voir page suivante)



Source : découpeure de journal fournie par Jean-Claude Savard du 5370, route des Lacs

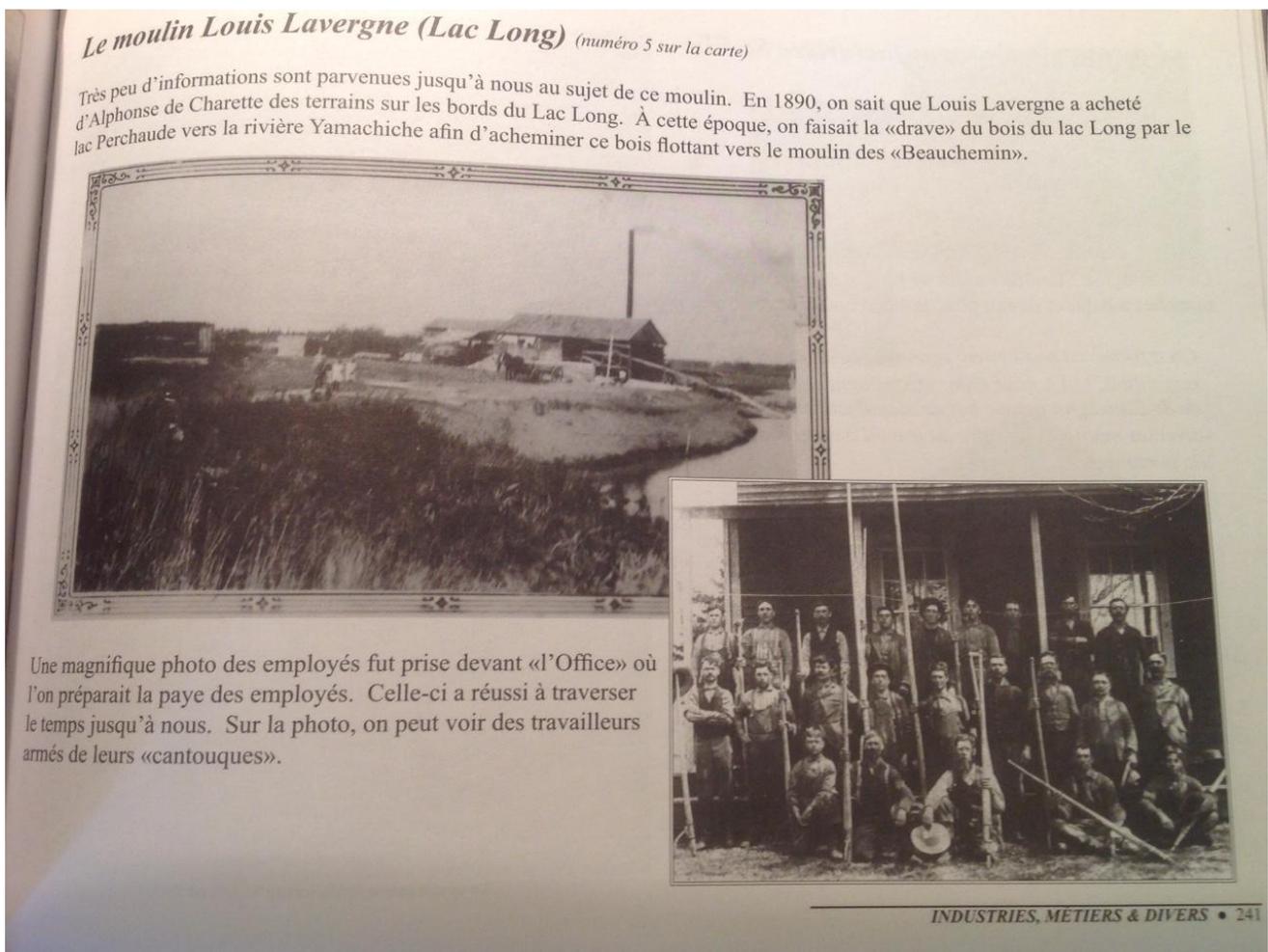
Le moulin Lavergne au lac Long

En 1890, Louis Lavergne a acheté d'Alphonse de Charrette des terrains sur les bords du lac Long. À cette époque, on faisait la « drave » du bois du lac Long par le lac Perchaude vers la rivière Yamachiche afin d'acheminer ce bois flottant vers le moulin Beauchemin au village de Saint-Élie-de-Caxton.

À une certaine époque le lac Long était le lac Caxton. Le rétrécissement où le barrage a été construit entre le Grand et le Petit lac Long serait d'origine anthropique pour faciliter la « drave » vers le lac Perchaude vers la rivière Yamachiche.

Il y aurait eu deux moulins au lac Long, le moulin Lavergne et un second entre le Petit lac Gareau et le lac Long. Il en reste des vestiges au nord du ruisseau qui arrive au 5370, route des Lacs.

Gaétan Thériault, dans son livre *L'histoire de chez-nous*, fait mention de cette activité.



Source : page 241 du livre de Gaétan Thériault, *L'histoire de chez-nous*, Saint-Élie-de-Caxton, 2008, 279 pages